

Opérations de

Covid-19

Dépistage

gratuit

Faisons
BLC
contre le coronavirus!

ars
Agence Régionale de Santé
Nouvelle-Aquitaine

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr



Bordeaux, le 23 juillet 2020

Opération de dépistage COVID-19 gratuit à l'Aéroport de Bordeaux

Face à une reprise de circulation active du virus, les services de l'Etat adaptent la stratégie de dépistage du COVID-19 en proposant des dépistages gratuits (pris en charge à 100% par l'Assurance maladie) et facilités dans les lieux d'arrivées et de séjours touristiques.

De nombreux touristes étant accueillis chaque jour à l'Aéroport de Bordeaux, l'ARS Nouvelle-Aquitaine, l'Aéroport de Bordeaux-Mérignac et le CHU de Bordeaux, organisent en collaboration avec la Préfecture,

**une opération de dépistage gratuit
du 23 juillet au 15 août de 9h à 17h**

Hall A – niveau arrivée – rez-de-rue - Aéroport de Bordeaux

Pourquoi cette opération de dépistage ?

Cette opération de dépistage est mise en place dans le cadre d'un renforcement des moyens de prévention préconisé par le Gouvernement pour limiter l'importation et la diffusion du Covid-19 en cassant les chaînes de transmission du virus. Elle vient compléter les mesures sanitaires déjà mises en œuvre au sein de l'Aéroport de Bordeaux : port du masque obligatoire, mise à disposition de gel hydro-alcoolique, signalétique, messages sonores, dépliants et affichages ainsi que la distribution et le recueil par les compagnies aériennes de fiches de traçabilité renseignées par les passagers en provenance de destinations à risque.

La maladie reste présente sur l'ensemble du territoire. **Il convient de rester vigilant et d'appliquer strictement les gestes barrière.** Etre testé et diagnostiqué, permet d'avoir un suivi et une prise en charge adaptée. Il s'agit de contribuer à l'effort collectif pour contenir la propagation du virus.

Comment participer au dépistage ?

Le dépistage est sans rendez-vous et proposé à tous les passagers (y compris étrangers) arrivant à l'Aéroport de Bordeaux ainsi qu'à l'ensemble du personnel. Il consiste en un test virologique RT-PCR (prélèvement par voie nasale) qui permet de déterminer si la personne est porteuse du virus. Les résultats sont communiqués directement à la personne concernée.

D'autres opérations de dépistage sont menées dans notre région. Pour connaître les dates et lieux, [consultez le site de l'ARS Nouvelle-Aquitaine](http://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr) ou flashez le QRcode :



Aéroport de Bordeaux : Corinne PETTON
06 48 62 92 85 / cpetton@bordeaux.aeroport.fr

Contacts presse
Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine : 06 65 24 84 60
ars-na-communication@ars.sante.fr

CHU de Bordeaux : service communication
05 56 79 61 14 / communication@chu-bordeaux.fr